

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2015 B 03900

Numéro SIREN : 810 992 792

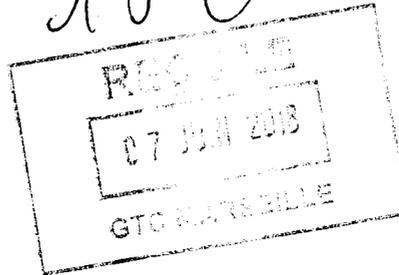
Nom ou dénomination : +Simple.fr

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2018 sous le numéro de dépôt 24679

21 JUN 2018

24679

+Simple.fr  
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE  
AU CAPITAL SOCIAL DE 1 181 848 EUROS  
SIEGE SOCIAL : 2 RUE GRIGNAN  
13001 MARSEILLE  
R.C.S. MARSEILLE 810 992 792



GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE DE MARSEILLE  
2 rue Emile Pollak,  
13006 MARSEILLE

**REQUETE**

L'An Deux Mille Dix-Huit,  
Le Trente et Un Mai,

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Marseille,

Monsieur Éric MIGNOT,

Agissant en qualité de président de la société +Simple.fr,

Société par Actions Simplifiée au capital social de 1 181 848 Euros, ayant son siège social à MARSEILLE (13001) 2 rue Grignan, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE sous le numéro 810 992 792,

A l'honneur d'exposer ce qui suit :

Compte tenu de l'indisponibilité au mois de juin des dirigeants de la société +Simple.fr, l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la société ne peut exceptionnellement cette année se tenir dans les délais légaux (soit au 30 juin 2018 au plus tard, l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2017).

Le président sollicite en conséquence de votre haute bienveillance, le report de la date de ladite assemblée générale et la tenue de celle-ci au plus tard le 30 septembre 2018.

Le Président  
Monsieur Éric MIGNOT

## ORDONNANCE

NOUS, Frédéric AZOULAI, Juge délégué à la Présidence  
du Tribunal de Commerce de Marseille, assisté du Greffier,

VU la requête qui précède et les causes y énoncées,

VU l'article L.227-9 du Code de commerce,

**AUTORISONS la SAS +Simple.fr, 2 rue Grigan – 13001 Marseille (RCS  
810 992 792)**

à proroger jusqu'au **30 septembre 2018**, la date limite de tenue de son Assemblée Générale  
Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé,

LAISSONS les dépens à la charge du requérant,

DISONS qu'il nous en sera référé en cas de difficultés,

ORDONNONS le dépôt de la présente au Greffe de notre tribunal.

Fait à Marseille, le 19 juin 2018

Le Commis Greffier

M<sup>o</sup> Didier OUDENOT  
Greffier Associé

Le juge délégué

